

NOTE D'INFORMATION



MAI 2023 Enquête APSES : « Quelle évaluation au baccalauréat 2023 en SES ? »

Enquête réalisée par Internet, du 4 au 17 avril 2023.

Les enseignant-es de SES ont été sollicité-es par l'intermédiaire des listes de discussion de la profession (liste de l'APSES) ainsi que par l'intermédiaire des réseaux sociaux (groupe Facebook « Collègues SES » ; page Facebook de l'APSES, Twitter...). Au total, 466 correctrices et correcteurs de l'épreuve de spécialité de SES ont répondu à l'enquête, représentant environ 10% des copies de l'épreuve.

L'enquête réalisée par l'APSES auprès des correcteurs et correctrices du baccalauréat fait apparaître une première disparité entre les académies concernant le nombre de copies que devaient corriger les enseignant-es de SES. Si la moitié des collègues avaient entre 31 et 35 copies à corriger, dans certaines académies (Amiens, Rennes, Poitiers, Strasbourg) les collègues ont reçu des lots de 38 à 40 copies. Ce nombre de copies supplémentaire a induit un temps de correction supplémentaire (de l'ordre d'une demi-journée) qui n'est pas pris en compte par le nombre de demi-journées banalisées dont les collègues pouvaient bénéficier. Plus globalement, les correcteurs et correctrices avaient en moyenne 33 copies à corriger, un nombre supérieur au nombre d'élève moyen dans les groupes de spécialité SES, pourtant déjà les plus chargés selon une récente enquête de la DEPP.

Graphique 1. Distribution du nombre de copies par correcteur / correctrice

Nombre de copies à corriger dans le lot de copie selon les académies

- 29e Rectorat (Etranger)
- Aix-Marseille, Grenoble, Toulouse, La Réunion
- Amiens, Rennes, Poitiers, Strasbourg
- Bordeaux, Besançon, Nice, Nantes
- Clermont-Ferrand, Dijon, Nancy-Metz, Montpellier
- Normandie, Corse, Lyon, Reims
- Paris, Créteil, Versailles
- Lille, Limoges, Orléans-Tours



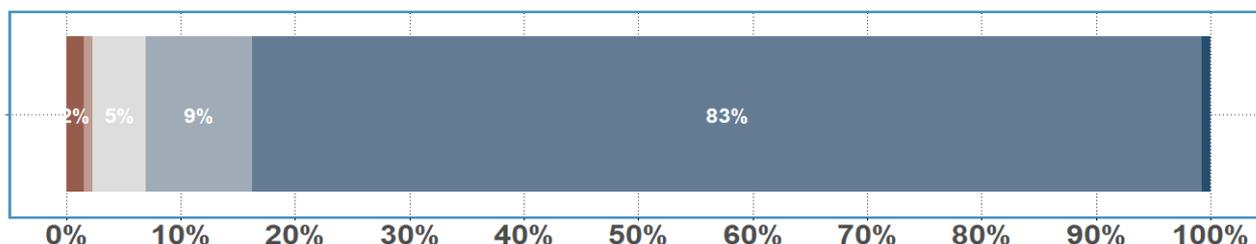
Chaque point correspond à un correcteur ou une correctrice d'un ensemble d'académies, regroupées selon le nombre moyen de copies
Lecture: 25% des correcteurs avaient 31 copies ou moins et 25% des correcteurs avaient 35 copies ou plus

Preuve de la charge de travail importante qu'a représenté la correction des épreuves de spécialité en SES, 83% des collègues ont utilisé le maximum de quatre demi-journées banalisées dont ils pouvaient bénéficier pour la correction de leurs copies, moins de 10% des collègues prenant 2 demi-journées ou moins.

Graphique 2. Nombre de demi-journées banalisées utilisées par les collègues de SES

Combien de demi-journées de corrections avez-vous pris sur le forfait maximum de 4 demi-journées libérées de cours ?

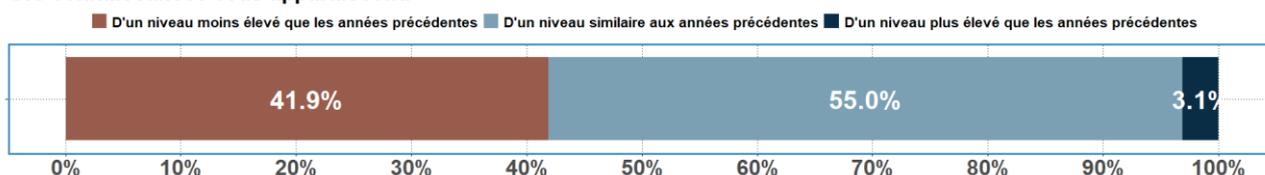
0 1 2 3 4 5



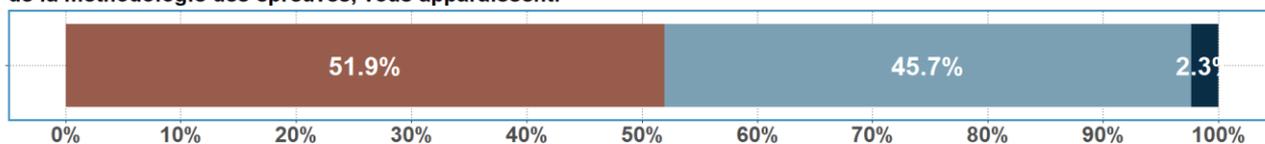
Des attendus de correction adaptés pour masquer les difficultés posées par le bac en mars

Les enseignant-es de SES en charge de la correction des épreuves de spécialité portent un regard mitigé sur les consignes de correction mises en œuvre dans leurs académies. La majorité des collègues indiquent que les exigences de maîtrise des connaissances leur sont apparues d'un niveau similaire aux années précédentes, mais près de 42% d'entre eux indiquent que ces exigences apparaissent d'un niveau moins élevé. De la même façon, au niveau des savoir-faire, les attendus apparaissent pour la moitié des collègues d'un niveau moins élevé que les années précédentes. Surtout, les élèves leur semblent moins bien préparés pour affronter les épreuves : une collègue note qu'elle a « *la sensation de devoir choisir entre "les élèves n'ont pas eu le temps de s'appropriier les connaissances et les savoir-faire compte tenu du temps imparti, donc ils ne doivent pas être pénalisés" et "évaluer avec tant de bienveillance, c'est leur mentir sur leur niveau réel et le choc risque d'être grand dans le supérieur" »*.

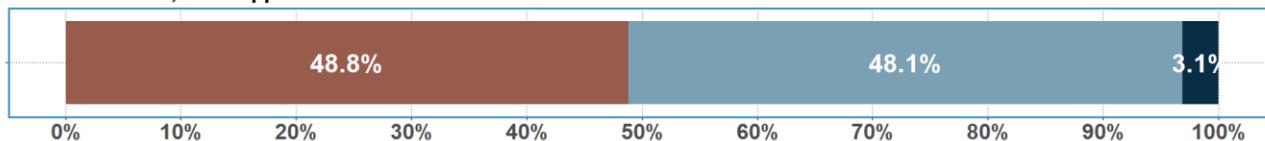
Dans les grilles de correction de votre académie, les exigences de maîtrise...
des connaissances vous apparaissent:



de la méthodologie des épreuves, vous apparaissent:



des savoir-faire, vous apparaissent:



C'est du côté des exigences de maîtrise de la méthodologie des épreuves que les retours sont les plus négatifs. Pour une majorité de correcteurs et de correctrices les exigences sont moins élevées que les années précédentes. Cela semble particulièrement le cas en dissertation, ainsi que le notent plusieurs correcteurs et correctrices : « *La dissertation n'est plus problématisée, sa forme peut se comparer avec une EC3* », « *Des copies très faibles sur le plan de la méthode surtout de la dissertation, beaucoup de bienveillance !* », « *Niveau très faible en dissertation au niveau méthodo (pas de réelles sous-parties) [...]. On voit clairement les effets du bac en mars.* », « *Des exigences très très faibles sur la méthodologie, notamment de la dissertation* ». « *Je trouve que les exigences lors de commissions d'entente ont une franche tendance à la baisse, en particulier au niveau de la dissertation qui ne ressemble plus à une dissertation* ».

Au final, comme le résume un collègue correcteur : « *La correction de ces copies a été un exercice extrêmement ennuyeux, voire absurde. Il y a très peu d'attentes de contenu et de maîtrise des méthodes et savoir-faire, on ne peut attendre plus vu que le bac est en mars, mais à la fin on ne sait plus bien ce qu'on évalue. Bref j'ai mis des bonnes notes tout en constatant que les élèves ne s'étaient globalement pas approprié les raisonnements, et encore moins les problèmes qui les sous-tendent. Il leur est finalement demandé très peu de réflexion. Encore plus que d'habitude j'ai eu l'impression de produire des notes, de cocher des cases, et pas de bien faire mon travail.* »

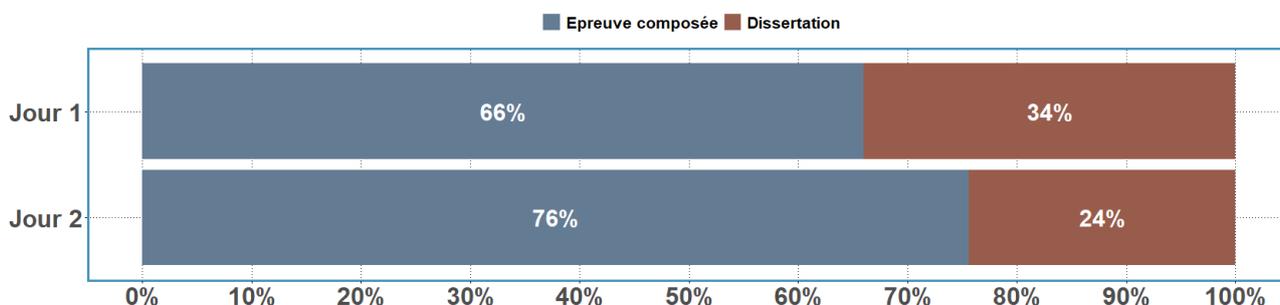
Ces remarques confirment les inquiétudes formulées par l'APSES sur les effets des épreuves de spécialité placées au mois de mars et montrent que les attendus sont adaptés pour pallier les insuffisances nées de la réforme du lycée et du baccalauréat.

Des notes qui diffèrent selon le type et le jour de l'épreuve

La répartition des candidat·es et les choix d'épreuve réalisés par les candidat·es ne s'avèrent pas homogènes entre les deux journées d'épreuves. Environ 60% des candidat·es ont passé l'épreuve le Jour 1 et 40% le Jour 2, sans qu'il soit possible de préciser si cette répartition des candidat·es s'est faite aléatoirement ou en tenant compte de leur deuxième spécialité de terminale.

Graphique 4. Répartition des copies selon le jour et le type d'épreuve

Répartition des copies par jour et type d'épreuve

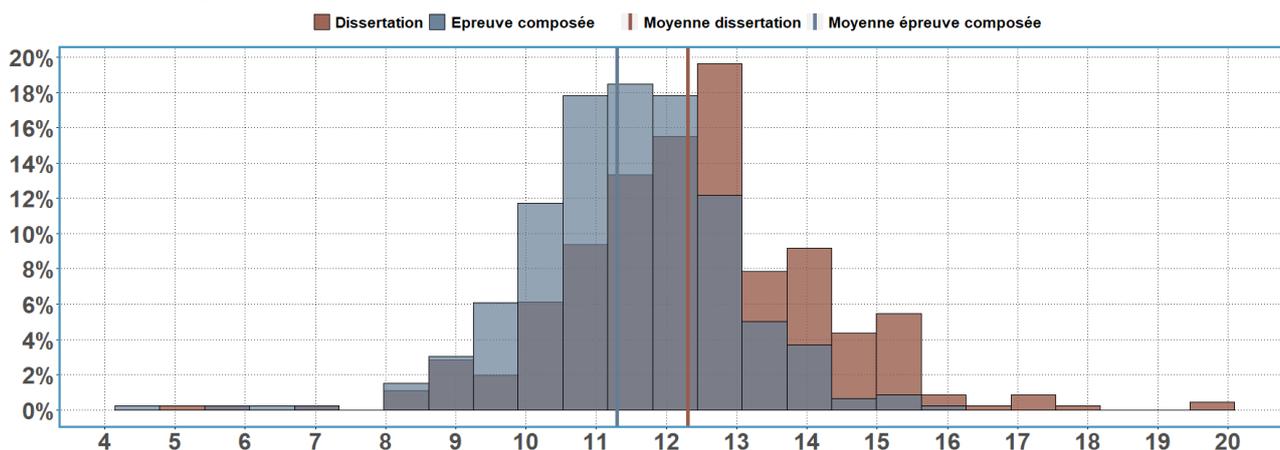


Si 30% des candidat·es ont choisi de composer sur la dissertation (et 70% donc sur l'épreuve composée), cette proportion varie selon le jour de l'épreuve. Ainsi, pour l'épreuve du Jour 1, c'est 34% des candidat·es qui ont choisi de composer sur la dissertation proposée, contre seulement 24% le jour 2. Cette différence s'explique probablement par le niveau de difficulté différent perçu par les candidat·es et pose la question de l'égalité des conditions de passation des épreuves entre les deux jours.

La distribution des moyennes des lots de copies des correcteurs et correctrices, avant procédure d'harmonisation dans les académies, fait apparaître une moyenne de 11,6 avec une moyenne plus élevée en dissertation (12,3) qu'en épreuve composée (11,3), ce qui peut s'expliquer par les propriétés scolaires des élèves qui choisissent chacune des deux épreuves.

Graphique 5. Distribution des moyennes des lots de copies des correcteurs et correctrices, avant harmonisation

Distribution des moyennes des lots de copies des correcteurs et correctrices selon l'épreuve Jour 1 et Jour 2

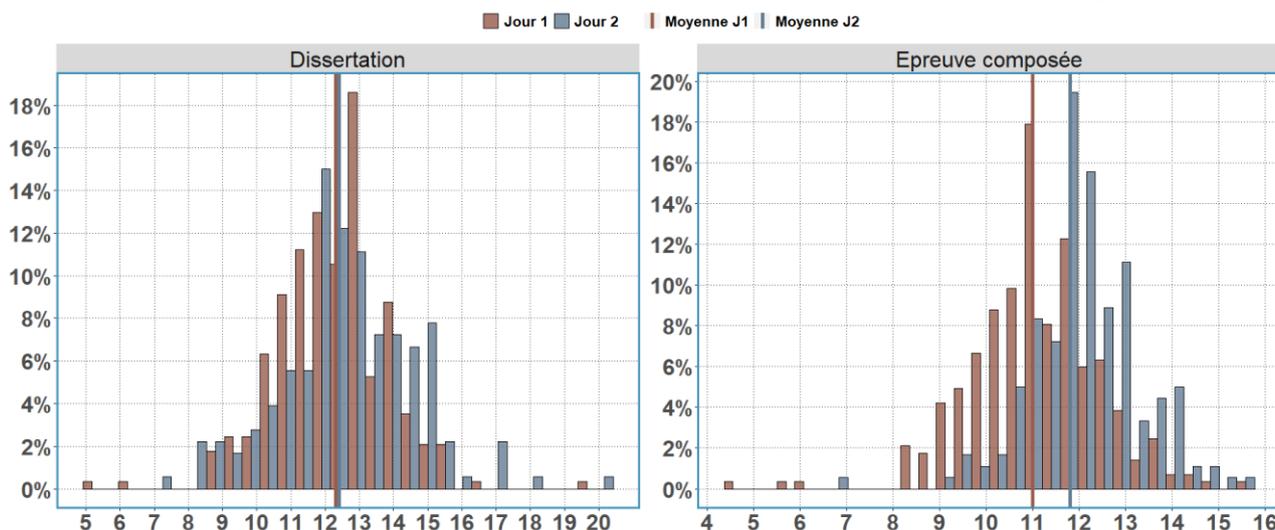


Cette différence de notation entre les élèves qui ont composé sur la dissertation et sur l'épreuve composée se retrouve dans la distribution des moyennes des lots de copies. Alors que 6% des lots de copies d'EC ont autour de 9,5 de moyenne, ce n'est le cas que pour 2% des lots de copies de dissertation. Inversement 9% des lots de copies de dissertation ont autour de 14 de moyenne alors que ce n'est le cas que de 4% des lots de copies d'EC. Ainsi, on remarque que les copies d'épreuve composée sont largement surreprésentées dans les lots de copies ayant une moyenne inférieure à 11, alors que les dissertations sont surreprésentées dans les lots de copies supérieures à 14.

Surtout, les moyennes et la répartition des notes obtenues par les candidat-es diffèrent entre le jour 1 et le jour 2, ce qui pose clairement le problème d'égalité de conditions de passage. Si, dans notre enquête, la moyenne des notes de lots de dissertation est assez proche entre Jour 1 et Jour 2 (12,3 contre 12,4), il y a près d'un point d'écart entre la moyenne de l'épreuve composée du jour 1 et celle du jour 2 (11,0 contre 11,8). Au final dans l'ensemble des lots de copies des correcteurs et correctrices qui ont répondu à notre enquête la moyenne des lots de copies du jour 2 est supérieur de 0,5 point à celle du jour 1.

Graphique 6. Distribution des moyennes des lots de copies des correcteurs et correctrices selon le jour et le type d'épreuve

Distribution des moyennes des lots de copies des correcteurs et correctrices selon l'épreuve et le jour



Cette différence de difficulté entre les épreuves situées deux jours différents s'observe aussi dans la répartition des moyennes des lots de copies : davantage de lots d'EC2 du jour 2 ont des moyennes supérieures à 12, alors que les lots d'EC du jour 1 obtiennent beaucoup plus souvent des moyennes inférieures à 11. En dissertation, la répartition est plus équilibrée, même si l'on retrouve aussi davantage de lots de copies avec des moyennes plus élevées le jour 2 que le jour 1.

Ces éléments d'analyse plaident de nouveau en faveur d'une remise en cause de l'organisation du nouveau baccalauréat qui apparaît comme problématique, que ce soit au niveau des acquis et des attendus de formation que de l'égalité des candidats.

LES PROPOSITIONS DE L'APSES

- Retour à l'organisation d'une seule épreuve nationale, au mois de juin
- Épreuves portant sur l'intégralité d'un programme rénové et repensé
- Ouverture d'une concertation sur la réforme du baccalauréat à partir d'un bilan sérieux de son application